

## La France : le pays des casinos

### LA FRANCE POSSEDE UN PATRIMOINE CASINOTIER EXCEPTIONNEL... QUI POURRAIT ETRE DAVANTAGE VALORISE

Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN \*

\*Sociologue, Chercheur associé au Centre Max Weber, Université Lumière,  
Lyon II, Lyon, France, novembre 2016

-----  
« *Même pour un patriote aussi farouche que Churchill il n'y avait aucune honte à reconnaître la supériorité de la qualité de vie française : le vin, la cuisine, les fromages, la beauté des châteaux, les casinos...* »

La citation en exergue de cet article provient de l'ouvrage que l'ancien maire de Londres - Boris Johnson (1) - a consacré à Winston Churchill : « *Winston : comment un seul homme a fait l'histoire.* » (2), un livre « saisissant, profondément intelligent » selon The Time.

Les hasards du travail intellectuel (veille documentaire, lectures multiples...) nous ont fait découvrir cette belle phrase. Ce n'est pas la première fois que la magie de cette symbiose accouche de pépites. Dans « Les Dieux » du philosophe Alain (3) nous avons déniché le titre de notre ouvrage consacré aux Machines à Sous (MAS) = « *Que le hasard vous serve mais préparez-vous à l'accueillir* » (4) Après des mois d'enquêtes de « terrain », des centaines d'entretiens et d'observations, cette phrase - résumant la logique ludico-existentielle des bandits manchots - a sonné comme une évidence. Dans un roman d'Aragon (5) nous avons mis à jour cette sentence qui ouvre les veines des moralistes antijeu et assassinent les addictologues de la doxa du jeu pathologie maladie : « *allez, allez vous aurez beau faire on jouera toujours* »

Retour à Boris Johnson qui possède - comme Donald Trump - une curieuse tignasse blonde coiffée anarchiquement mais surtout, une plume talentueuse. Quel bel hommage rendu à Churchill par l'iconoclaste maire de Londres à travers ce livre ! Quel bel hommage rendu à la France par cet homme exceptionnel qu'était Churchill, qui associait dans cette citation la qualité de vie de notre pays aux « classiques » culinaires, esthétiques et architecturaux, mais aussi - c'est plus inattendu - aux casinos hexagonaux.

Bien qu'il ait fait de multiples coups de poker dans « ses » vies politiques et militaires, nous ne savons pas si Winston Churchill (WC) était joueur. Mais il était fumeur. A raison de 10 gros cigares cubains par jour, il en aurait fumés près de 150 000 au cours de sa longue vie (6), ce qui raisonne dans une période de « mesures liberticides extrêmes » contre le tabac sur lesquelles nous avons écrits plusieurs articles critiques, notamment dans les Echos (7).

**200 « exploitations » ce n'est pas rien pour un « petit » pays comme le nôtre.**

WC avait raison, la France possède un « patrimoine » casinotier exceptionnel. Elle compte plus de 200 établissements, d'après les statistiques

établies pour la saison 2014-2015 (8) par le Service Central des Courses & Jeux (SCCJ) dirigé désormais (9) par Philippe Ménard, - ex directeur du SRPJ de Rouen(10) - et secondé par Jérémie Dumond pour la question des cercles & casinos. 2

200 « exploitations » ce n'est pas rien pour un « petit » pays comme le nôtre. Au regard de sa population et de sa superficie, la France constitue donc bien *le pays des casinos*. Ce que confirme le rapport récent de la Cour Des comptes (11) consacré à l'industrie des jeux de hasard et d'argent (confer notre article (12) « *Le secteur français des casinos est le plus important en Europe, il représente 38% du total européen des 529 casinos* ». (13) précisent les sages de la rue Campon\*.

Il faut dire que la France les a pratiquement inventés et a eu l'idée de les associer aux stations thermales et balnéaires, multipliant les territoires susceptibles de les accueillir, tout en fixant des règles. Le premier d'entre eux est le casino d'Enghien (groupe Barrière) = 500 machines à sous (MAS), 160 875 612 euros de PBJ, 720 373 entrées. La lanterne rouge l'établissement de Vernet les bains ( Indépendant) = 30 MAS, 184 342 euros de PBJ, 7959 entrées) Autant dire qu'il y a de grandes disparités entre ces établissements. Ainsi le N° 2 des casinos Français (Aix en Provence, groupe Partouche, 261 MAS, 732 588 entrées) a un PBJ de « seulement » 45,9 millions d'euros.

### **Une profession dynamique qui pourrait être mieux valorisée par une politique de R&D plus ambitieuse**

Pour la période récente, le nombre « d'exploitations » n'a fait qu'augmenté depuis 1991. 132 établissements cette année là, contre 202 actuellement. La «géographie ludique» casinotière, qui était avant tout une « affaire de littoral », a beaucoup évolué ces dernières années, même si elle reste très marquée par son histoire. Mais toutes les régions ne sont pas logées à la même enseigne. Si certains départements sont fortement dotés (11 casinos dans les alpes maritimes, 9 en seine maritime, 8 dans les Pyrénées orientales, 7 dans le Var, en Haute-Savoie et dans l'Hérault,) de nombreux n'en possèdent qu'un ou deux et plus de 30 départements n'en possèdent aucun. La profession a donc encore de l'avenir, si tant est qu'elle soit soutenue par les pouvoirs publics mais aussi qu'elle se donne les moyens pour « valoriser sociologiquement et culturellement » son activité à travers une politique de R&D plus ambitieuse qui ne cède pas face au diktat de la doxa du jeu pathologie maladie.

Le fait que le nombre de casinos ait augmenté de +53 % de 1991 à 2016 malgré la crise économique structurelle, souligne le dynamisme des grands groupes et des indépendants. Les responsables qui managent ces groupes et ces établissements, jouent un rôle déterminant dans les stratégies de développement et d'innovation, même si - ne l'oublions pas - l'ensemble des personnels, qui travaillent de jour comme de nuit dans les exploitations, sont les acteurs au quotidien de ce dynamisme.

Le groupe Joa, dirigé par Laurent Lazziaz, a été particulièrement actif ces dernières années en lançant des casinos de « nouvelles générations » (Toulon, Montrond, Lac du Der, confer annexe 5) Il en récolte actuellement les fruits et continue d'innover. Par exemple en investissant 800 000 millions sur « des machines à sous géantes »(14) pour continuer à rajeunir sa clientèle. Après avoir été détenu par Bridgepoint et Loto Québec (annexe 4), l'ex Moliflor a trouvé de nouveaux actionnaires - le britannique Alchemy et l'américain Davidson Kempner - pour mener à bien ses ambitions à l'international ( annexe 1). Groupe Partouche doté d'un « nouvel organigramme » (annexe 3) et après avoir « restructuré sa dette », est « sorti du rouge » (annexe 2) Il continue d'aller de l'avant sous la houlette de Fabrice Paire et de la famille Partouche, qui détient encore 66,45 % du capital. Groupe Barrière (33 casinos, 17 Hôtels, 120 restaurants et bars, 7 000 collaborateurs, 1,21 milliard d'euros de CA )poursuit son développement à

l'étranger, notamment en matière d'hôtellerie haut de gamme. Par ailleurs de 3  
Sainte-Maxime en passant par Menton il multiplie les animations dans ses casinos  
(15) , innove dans le numérique ludique avec l'application mobile « Barrière Pocket  
Casino » (confer annexe 6) Groupe Tranchant fait de même dans ses  
établissements, par exemple à Amnéville avec un nouvel espace - Mystery Jackpot  
- consacré aux machines à sous (16)

### **L'impôt casinotier : un impôt démocratique volontaire**

Mais ce dynamisme indique également que les jeux de hasard & d'argent  
(JHA) - et notamment les casinos - représentent un formidable « impôt  
démocratique » plébiscité par les « français », les « français d'origines étrangères » et  
les « étrangers » qui les fréquentent - notamment mais pas seulement - pendant la  
période estivale, le week-end ou lors de « courts séjours ». Loin d'être un «impôt  
sur les imbéciles »(17) l'impôt casinotier est très démocratique. Rien ne vous oblige  
à rentrer dans un casino et certains français n'y mettent jamais les pieds. Il  
permet à certains d'améliorer l'ordinaire, à d'autres d'empocher de confortables  
gains et parfois un beau « Jackpot» sur l'une des 23 000 (18) *liberty bell* (19) qui  
tournent dans les casinos hexagonaux mais aussi à la roulette, au poker, au  
blackjack... et autres « bingos » désormais disponibles dans certains  
établissements. (20)

Car quand on y regarde de plus près - et même si cela bouscule « la pensée  
moisie » du politiquement correct ambiant – on s'aperçoit que les paramètres  
démocratiques du gambling casinotier sont nombreux :

1. : Dans un casino tout le monde a sa chance. *Fortuna*, la divinité latine  
allégorique du hasard dont l'un des symboles est la roue qui tourne –  
qu'on retrouve à la roulette, à la boule ou sur les rouleaux des  
machines à sous - a les yeux bandés. Vertu démocratique de l'aléa  
ludique, implacable mais juste, à condition qu'il soit appliqué  
strictement. Ce qui est le cas dans les casinos, très surveillés sur le  
registre de l'équité des jeux par de multiples procédures internes ou  
externes (réalisés par la SCCJ et les sociétés de maintenances  
agrées). Un casino qui « s'amuserait » a organisé le hasard - comme l'a  
fait la Française des jeux pour ses jeux de grattage avec « son »  
scandaleux concept « d'aléatoire prépondérant » - serait  
immédiatement sanctionné et fermé
2. Tout le monde peut jouer dans un casino.... à condition d'avoir 18 ans  
et cette contrainte est strictement respectée par un contrôle aux  
entrées draconien. On peut pas en dire autant pour les jeux de la FDJ  
comme la souligné la Cour des Comptes
3. Pas besoin d'être riche pour jouer. Même les petits budgets peuvent  
fréquenter les casinos sans se ruiner.
4. Autre caractéristique démocratique des jeux de casinos, leur grande  
souplesse. On peut entrer facilement dans un casino, en sortir, y  
revenir, pratiquement H24. Cette maison – très rarement en grève -  
est ouverte 365 jours par an, de jour comme de nuit.
5. A contrario - et il y a peu de commerce qui offre une telle possibilité  
« masochiste » – le joueur peut facilement se faire « interdire » de  
casino définitivement ou ponctuellement, pour un établissement ou  
pour tous les casinos nationaux.
6. Dernier principe démocratique des jeux de casinos leur aspect  
redistributeur. Ces jeux - et notamment les bandits manchots et la  
roulette - possèdent des taux de retour (TDR) supérieur aux jeux de la  
Française des jeux. Mais les casinos pourraient faire mieux si on leur  
donnait plus de liberté en laissant jouer la concurrence et si les TDR  
n'étaient plus réglementés.

Dans une période où les Français subissent un matraquage fiscal national et une augmentation démente de la fiscalité locale (21) chacun devrait donc se réjouir de cet impôt ludique « volontaire » que représentent les jeux de casino qui rapporte de l'argent à l'Etat, aux communes... Mais au lieu de mettre en valeur cette pratique sociale et culturelle populaire, les casinos sont en permanence pathologisés par les addictologues, de plus en plus nombreux à exploiter le business du jeu compulsif. En outre vous trouverez rarement un homme politique qui défende les casinos, maintenant que le sénateur Trucy a quitté le Palais du Luxembourg (22) Cette médicalisation forcenée du jeu, véritable hygiénisation du ludique, apparaît de plus en plus comme une néo-prohibition. Politiquement c'est une erreur, scientifiquement une escroquerie intellectuelle. Les joueurs de casinos sont pris pour des imbéciles ou des malades irresponsables.

Les casinotiers ont été les premiers à subir le diktat imposé par le lobbying des addictologues et des associations anti-jeu. Ces esprits simples associant ipso facto les casinos à « l'enfer du jeu » et au mythe du joueur dostoïekien qui joue pour perdre et se détruire.

### **La modeste embellie du secteur casinotier en 2015 ne doit pas faire illusion.**

En réalité, ces espaces de loisir font partie du patrimoine ludique national et ce patrimoine apparaît particulièrement riche dans le cas français. Passons rapidement sur la beauté architecturale de nombreux casinos, qui doit être cependant soulignée. De Biarritz à Aix les bains en passant par Deauville, Enghien, Forges les eaux.. les casinos Français petits ou grand sont le plus souvent installés dans de véritables écrins. Voilà un secteur pour lequel la classe politique devrait sérieusement revoir sa copie pour préserver ce patrimoine.

En outre le gambling casinotier produit de l'emploi, de l'animation, de l'activité... L'économie casino finance 200 villes qui organisent de multiples manifestations, font travailler artisans, commerçants, sous traitants ; embauchent du personnel en CDI ou CDD. L'association des maires de France dirigé par François Baroin devrait s'y intéressée. Ces exploitations « ludiques et festives - souvent associées au thermalisme - jouent un rôle central dans l'animation locale et régionale de nombreuses communes, notamment le week-end et pendant la période estivale. En outre de Divonne à Evian en passant par Nice... les grands *resort* français - qui associent hôtellerie, restauration haut de gamme, spectacles culturels, festivals...- attirent toute l'année une clientèle internationale. Si le « le littoral français a tiré la reprise du tourisme » en 2015 (23), les casinos français prestigieux y sont pour quelque chose.

Face à cette réalité, qui s'est construite historiquement, il est tant que l'Etat Français passe à l'âge adulte en matière de gambling casinotier et assume complètement sa fonction d'Etat « Croupier ». L'hypocrisie actuelle fait le lit des associations rigoristes anti jeu et des moralistes. Cette politique des jeux contradictoire gêne grandement les exploitants de casinos et les groupes casinotiers qui ont perdu plus de 22 % de leur volume d'affaire de 2007 à 2014 comme l'a noté la Cour des comptes. La modeste embellie de 2015 (+2,74% ) ne doit donc pas faire illusion.

### **Mener une politique de recherches et d'études sur les casinos**

Alors que s'est déroulé à Paris en 2015 un colloque organisé par l'ARJEL (24) qui n'a pas fait grand bruit par manque d'ambition politique, Deux députés (Régis Juanico et Jacques Myard) ont été nommés rapporteur d'une Mission d'évaluation de la régulation des jeux d'argent, dans le cadre du Comité d'Évaluation et de Contrôle des politiques publiques (CEC) de l'Assemblée nationale. Cette

5  
commission épaulée par la Cour des Comptes a accouché récemment d'un rapport dense, sérieux, précis. Souhaitons que l'Etat et les opérateurs de jeu profitent de ces travaux pour lancer des Etats Généraux du gambling casinotier afin que la Politique Des Jeux de la France ne soit plus prise en otage par certains hauts fonctionnaires, certains corps intermédiaires qui règlementent, administrent, fiscalisent, interdisent.

Il est grand temps que l'Etat - mais aussi les opérateurs de jeu - revoient leur copie en matière de politique de « Recherches » sur les casinos Français notamment en ce qui l'Observatoire des jeux (composition, indépendance, missions, scientificité, financement..). Il est grand temps que les joueurs de casinos (les grands oubliés de la politique des jeux de la France) soient partis prenante de cette politique. Il est grand temps que l'Etat et la représentation nationale revoient leur copie en matière de développement de l'activité casinotière.

### **L'affaire du casino de Paris, un exemple emblématique du manque d'ambition de la France dans l'économie des jeux**

Une belle opportunité a été manquée dernièrement, avec l'implantation d'un casino de première classe à Paris (25). Anne Hidalgo - qui « pleure » en permanence dans les colonnes du Monde ou des Echos (26) parce qu'elle n'a pas assez « de sous »(27) pour sa capitale - n'a pas peur des contradictions. Suite au rapport du Préfet Dupont, favorable au projet, elle avait une occasion « en or » d'installer un casino international dans « sa » capitale.

La « frondeuse de l'hôtel de ville » (28) - épinglé par le Canard Enchaîné sur sa gestion (29) - a répondu que « ce n'était pas sa tasse de thé », qu'elle était « non demandeuse de casinos à Paris » (30). Ce n'est pas sérieux de la part d'une responsable politique nationale, qui en outre vient d'être élue présidente du réseau des villes mondiales, le C40 (31)

La position de la maire socialiste de Paris est d'autant plus incompréhensible qu'elle lançait quelques mois plus tard ( par le truchement de son adjoint au tourisme JF Martins) « une mobilisation interministérielle » avec l'agence Atout France « pour la promotion touristique » de Paris, face au constat que de janvier à juin 2016 « le tourisme étranger a Paris avait baissé de 7%, la fréquentation des cafés et restaurants de 30% et le tourisme de luxe parisien de 35% » (32) Visiblement pour la Mairie de Paris il y a un bon tourisme le « tourisme de mémoire » et un autre à vouer aux gémonies, le « tourisme ludique »

Certes, on ne s'attendait pas à qu'Anne Hidalgo devienne la Kirk Kerkorian de la capitale (33) quand on voit comment sa collègue socialiste Martine Aubry traite le casino de Lille « assis sur une montagne de dettes depuis 4 exercices » mais qui rapporte 10 millions d'euros à la ville chaque année à cause d'un contrat de DSP très contraignant. (34) Mais la Maire de Paris aurait pu abandonné un instant sa position idéologique anti casinos, pour étudier un peu plus sérieusement le dossier. Paris étant - comme l'a précisé Jean-Pierre Dupont - « la seule capitale européenne à ne pas avoir de casino, avec Rome »(35) Constat objectif effectué également par Ari Sebag, l'un des dirigeants du groupe Partouche qui a toujours eu une vision sur le métier et qui a précisé au sujet du casino parisien : « *C'est le sens de l'Histoire, Paris est l'une des dernières capitales d'Europe à ne pas avoir de casino. C'est aberrant ! On a perdu toute une clientèle au profit de Londres.* ».( 36)

Face à ce sens de l'Histoire, la profession de son côté aurait du davantage monté au créneau pour défendre ce projet mais elle était divisée. Un casino à Paris, l'affaire aurait fait grand bruit dans le monde entier. Il serait certainement devenu un casino international prestigieux, peut être l'un des premiers au Monde, vu l'attractivité de Paris et la présence de nombreux touristes et homme d'affaires (chinois, asiatiques, américains, russes ...) qui généralement ne viennent pas les poches vides quand ils fréquentent notre capitale. Un tel établissement aurait

également attiré les parisiens, qui en ont peut être un peu marre de faire des 6  
kilomètres pour jouer et d'être pris pour des adultes irresponsables.

Un partenariat avec Carolyn Goodman ( maire de Las-Vegas) et les grands groupes casinotiers américains ( Caesar Entertainment, MGM, Las Vegas Sands...) aurait pu être engagé pour exploiter la symbolique des deux villes. Un package ludico-festif et historico culturelle Las Vegas/Paris étant susceptible de séduire de nombreux américains. Une telle exploitation aurait au final rapporté de précieuses devises à la mairie de Paris et à l'Etat Français, sans forcément déshabiller d'Enghien (700 salariés). Certes prudents, le syndicat FO des casinos & cercles était contre, ainsi que Philippe Sueur le maire d'Enghien. Mais dans un projet ambitieux porteur d'activité, d'emplois ces acteurs auraient certainement revu leur position. Vu de l'extérieur une tel manque d'ambition apparaît consternant. Souhaitons que la nouvelle donne politique qui résultera des élections présidentielles de 2017 réétudie ce projet porteur d'avenir.

D'autres pays - asiatiques ou européens - ont moins de scrupules pour développer leur industrie casinotière et créer des emplois, parfois en faisant un énorme pied de nez à Paris . La filiale chinoise du groupe américain Las Vegas Sands a ouvert dernièrement à Macao *The Parisian*, un gigantesque casino *resort* : 400 tables de jeu, 2500 machines à sous, 3.000 chambres, un parc aquatique, un théâtre de 1.200 places, 5200m<sup>2</sup> d'espaces de congrès, une salle de bal qui peut accueillir 2600 invités, 7 restaurants gastronomiques qui offrent des cuisines française, chinoises, cantonaises ; un spa, un centre de fitness, un club pour enfants, une piscine, un centre commercial de 30 000 m<sup>2</sup>... Dans une belle ironie *The Parisian* exploite les symboles de notre capitale et l'image de la France : réplique de la Tour Eiffel, décorum rappelant le château de Versailles, reconstitution de la place Vendôme... (confer notre article note 37). Plus récemment en Espagne, la firme immobilière américaine Cordish a annoncé son intention d'investir 2 milliards d'euros pour créer un complexe de loisirs et de casinos dans les environs de Madrid, avec à la clé 56.000 emplois. (38)

### **« Les casinos peuvent retrouver la place qui fut la leur à la Belle Epoque et voir leur rôle économique renforcé »**

Les pouvoirs publics et la Mairie de Paris feraient bien de s'en inspirer, au lieu d'ouvrir des salles de shoot. Mais il est vrai que « l'actuel » responsable des études de L'Observatoire Des Jeux (ODJ) en est un fervent partisan. Le fait que l'Etat a eu cette curieuse idée de nommer comme responsable des études de l'ODJ, l'ancien directeur de l'Observatoire des drogues - limogé en 2011 par Etienne Appaire, président de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue (Mildt) - en dit long sur ce que pense le pouvoir actuel des jeux de hasard et d'argent en général et des casinos en particulier.

Au final il ne s'agit pas de créer une « économie casino » comme on l'entend parfois. L'économie casino existe déjà et ce n'est pas dans les jeux d'argent qu'on la trouve mais plutôt à la Bourse. En aucune manière une politique casinotière innovante ne se substituera à la politique sociale. Lancer l'idée d'une « refondation de la politique des jeux » qui pourrait concourir à renflouer les caisses de l'Etat n'a donc rien de réactionnaire.

En agissant ainsi le gouvernement renouerait en réalité avec l'Histoire. Il faut relire l'article du Professeur Pierre P. Tremblay ( Université du Québec , Montréal) : « Finances publiques et jeux de hasard et d'argent, enseignement de l'histoire et considérations financières » ou il précise « *l'exploitation par les Etats des jeux de hasard et d'argent est un phénomène universel dont la finalité originelle est humanitaire et vise le développement du bien commun* » (39)

Ce qui manque à la France - dans ce domaine comme dans de nombreux autres - c'est la volonté politique du Pouvoir (40) d'avoir une véritable Politique des jeux. Après tout, le premier « parti » de France, ce sont les 30 ou 40 millions de «

sujets » joueurs dont une bonne partie fréquentent les casinos Français. 7  
Pour la saison 2014-2015 ces exploitations ont enregistré 32 087 997 Millions d'entrées.

Mais les casinotiers doivent aussi balayer devant leur porte. En France la « culture casino » est faiblement valorisée faute d'études, de think tank, de personnalités fortes et charismatiques susceptibles de l'incarner et d'unifier la profession qui possède pas moins de trois syndicats professionnels souvent divisés.

### **Semer dans les sillons qu'a creusés la Cour des Comptes pour que la France reste le pays des casinos dans le cadre d'une refondation de la Politique des jeux**

Mais les choses bougent. La Cour des Comptes vient de « remuer la terre » du champ ludique et de creuser de multiples « sillons ». Il convient désormais de semer pour plus de liberté, moins de fiscalité, plus de concurrence, plus d'activité et d'emplois et d'investissements dans le secteur casinotier. Certes, l'affaire ne sera pas simple et de multiples questions se posent notamment de savoir si l'Etat est le mieux à même de réglementer un marché qu'il exploite lui même à travers notamment l'activité monopolistique de la FDJ. C'est le sens de l'action de certains parlementaires (notamment le député Jean-Luc Warsmann) qui ont souhaités récemment – ironie de l'Histoire - « mettre Charles Coppelani au chômage » en supprimant ARJEL (41), se demandant comment l'Etat pouvait objectivement réguler alors qu'il exploite lui même par ailleurs gambling et e gambling. Quel sera le degré d'indépendance de la nouvelle et unique Autorité de régulation souhaitée par la Cour ? Idem pour l'observatoire des jeux dont les travaux antérieurs ont montré à quel point il était facile d'instrumentaliser des recherches favorables au business de la doxa du jeu pathologie mais préjudiciable à l'économie des jeux. La régulation doit elle être uniquement réglementaire, fiscale, administrative, technique, éthique ou doit elle être également - comme actuellement - économique ? Ce qui revient à fausser la concurrence, à enlever de la liberté aux joueurs, à conforter les avantages acquis par certains opérateurs ?

La profession casinotière a certainement sa graine à mettre dans ses sillons pour répondre à toutes ces questions, préparer l'avenir, dans un environnement politique 2017 qui sera certainement plus favorable, à condition qu'elle prenne acte par ailleurs que « la valorisation du patrimoine casinotier » passe aussi par des études sérieuses et pas uniquement par du lobbying traditionnel (ministériel, de clubs parlementaires) ou de connivence, qui n'a pas empêché les nombreuses mesures liberticides (réglementaires et fiscales) prises contre les casinos ces 20 dernières années.

Dans ce contexte les citations pourtant anciennes (confer ci dessous) de Philippe Gazagne, qui a dirigé le Groupe Lucien Barrière, et celles de Pierre Ginoux, longtemps à la tête du syndicat Casinos de France, restent d'actualité. Les casinos peuvent retrouver la place qui fut la leur à la Belle Epoque et voir leur rôle économique renforcé. Il appartient à la profession de « trouver des solutions » basées sur l'intérêt général (celui des joueurs, des communes, des personnels de casinos...) et pas uniquement sur l'intérêt particulier des exploitants, afin qu'au final la France reste en Europe le pays des casinos et gagne des parts de marché dans un marché mondial dominé par les asiatiques et les américains.

Au final il appartient à la profession de passer à « l'offensive » pour montrer que ce patrimoine casinotier qu'il s'agit de préserver, de valoriser et de développer, c'est le patrimoine de la France avant d'être celui d'opérateurs privés. Dans cet esprit, il convient également de faire en sorte que l'importante population des joueurs de casinos, ainsi que les personnels qui travaillent dans les exploitations et leur représentation syndicale, participent à cette « bataille ». Car sans eux ce patrimoine ne serait que ruine.

*« Lié par leur cahier des charges au devenir des communes ou ils sont implanté les casinos offrent un univers de détente et de loisirs (restaurants , discothèques spectacles, salles de jeux traditionnels, machines à sous, roulette, poker, bingo... Initiateurs d'évènements qui participent à l'animation de la commune les casinos créent une attraction locale permanente qui amplifie la fréquentation touristique Au cœur de ce phénomène se situent les manifestations musicales et culturelles. Toutes ces initiatives engendrent une synergie économique et touristiques dot les municipalités et leur région sont les premiers bénéficiaires »*

*Soumis à la pression fiscale la plus élevée d'Europe les casinos ont peu à peu décliné« Les casinos peuvent retrouver la place qui fut la leur à la Belle Epoque et voir leur rôle économique renforcé »( 40 )*

**Pierre Ginoux ancien Président du syndicat Casinos de France**

*« L'Etat c'est notre autorité de tutelle, nous sommes très réglementés mais cette réglementation des jeux il appartient à nous la profession de la faire évoluer, il nous appartient de proposer des solutions » ( 41 )*

**Philippe Gazagne ancien directeur du groupe Lucien Barrière**

**© Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN , Centre Max Weber, Université Lumière, Lyon II, Lyon, France, novembre 2016**

-----

*\* = Expression politico-médiatico-institutionnelle qui désigne les « membres » de la Cour des Comptes qui se situe □ 13 rue « Cambon » □ à Paris(1<sup>o</sup>). Au delà de cet aspect géographique, cette expression indique que les nombreux rapports de la CDC ( souvent attendus et commentés) sont empreints d'une grande «sagesse» et d'une grande objectivité, ce qui n'interdit pas « l'audace » preuve de son indépendance et de « sa liberté de penser » comme le souligne encore ce rapport sur les jeux d'argent. Pour autant, cette indépendance est forcément contrainte par la position institutionnelle et constitutionnelle de la Cour qui la situe à « équidistance du Parlement et du Gouvernement » Les Présidents successifs de la CDC – et notamment feu Philippe SEGUIN - qui a marqué de son « poids » la vieille institution napoléonienne - n'ont eu de cesse de renforcer les moyens, l'efficacité et l'indépendance de la noble institution pour ne pas que cette équidistance se transforme en écartèlement ou en grand écart. Néanmoins, le fait que le Président de la CDC soit nommé par le Président de la République tempère forcément son indépendance même si le premier magistrat de la Cour est inamovible.*



**Notes =**

1. Maire de Londres de 2008 à Boris Johnson est membre du parlement depuis mai 2015. Il a écrit de nombreux livres dont « Une autre histoire de Londres : quand l'icône clameur maire de Londres raconte ceux qui ont fait sa ville, de l'empereur Hadrien à Keith Richards ( R. Laffont, 2013)
2. Boris Johnson : « Winston : comment un seul homme a fait l'histoire. » (2014, traduc.Stock 2015,459 p.)
3. Alain « Les Dieux »(
4. Martignoni, J.-P. (2000). " Ethnosociologie des machines à sous : que le hasard vous serve mais préparez-vous à l'accueillir " (Paris , L'Harmattan, mai 2000, collection Logiques Sociales, 220 p.)
5. Aragon, les voyageurs de l'impérial ( Gallimard 1947, le livre de poche 1961)
6. Boris Johnson, ibid page 171
7. « Tabac : le paquet neutre...et après ? » ( 2 pages, octobre 2016) ( publié dans le quotidien économique Les Échos, Le cercle, 25 octobre 2016) « Tabac : paquet neutre...et après ? les jeux d'argent neutres ? » ( octobre 2006, 2 pages) , publié sur lescasinos.org du 29/10/ 2016 ; « TABAC...JEU...WHAT ELSE ? ET L'ADDICTION AUX FRAISES TAGADA MESSIEURS LES ADDICTOLOGUES ? : : après les paquets neutres, pourquoi pas les jeux de grattage neutres, les bonbons neutres... ? Allez au bout de votre logique messieurs les addictologues ! » (12 pages, 41 notes, 3 annexes, novembre 2016) publié sur = lescasinos.org du 16/11/2016, Casino legal France - Jouer au casino en ligne sur les sites agréés de jeux d'argent autorisés par la France - du 22/11/2016)
8. « Bilan statistiques des casinos, saison 2014-2015 »(2016, 17pages) Chaque année les services de l'ex Police des jeux réalisent un bilan - haut en couleur et comportant de multiples tableaux, graphiques, courbes... - qui précise = «1 : La Répartition du produit brut par catégorie de jeux/ 2 :L'Évolution du produit brut des jeux de cercle et traditionnels/ 3 :L'évolution du PBJ des jeux électroniques/4 : Le nombre de casinos de1980 à 2015/ 5 :Le Produit brut des jeux dans les casinos/ 6 : Le pourcentage des jeux par rapport au PBJ et évolution/ 7 : L'évolution des produits des jeux sur 10 ans/ 8 : La fréquentation et le nombre de jours d'ouverture par casino /9 : Le total des entrées et des jours d'exploitation, la recette journalière moyenne des casinos
9. Philippe Ménard a succédé en 2014 à Jean-Pierre Alezra « dans un contexte difficile » (confer le Figaro.fr du 5/12/2013 : « Le patron de la police des jeux limogé »), qui avait lui même remplacé Michel Roland. Monsieur Roland a longtemps dirigé le SCCJ. Sous la pression de la doxa du jeu pathologie maladie et d'association anti jeu et en l'absence de Politique Des Jeux cohérente, il a joué un rôle central dans la réintroduction du contrôle aux entrées dans les casinos mesure très préjudiciable à l'activité casinotière. L'ouverture démocratique des casinos consécutive à l'autorisation des machines à sous en 1986 n'aura duré que quelques années. La profession casinotière n'a pas su se donner les moyens de lutter contre cette mesure liberticide qui n'avait rien d'inéluctable.
- 10.« Philippe Ménard directeur du SRPJ de Normandie, prend la direction des courses & jeux » ( Info Normandie 14/2/2014)

11. La régulation des jeux d'argent et de hasard « (« Enquête demandée 10 par le Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques de l'Assemblée nationale ») (octobre 2016, 188 pages, 10 annexes)
12. JP Martignoni : « Mission Myard/Juanico (I) : Cour Des Comptes & Politique Des Jeux : un premier aperçu du rapport sur les jeux de hasard & d'argent des Sages de la rue Campon » ( 8 pages, 6 notes, 4 annexes , novembre 2016 , publié sur lescasinos.org du 4/11/2016)
13. Rapport Myard/Juanico/Cour des comptes ibid page 23
14. « Les casinos Joa missent aussi sur des machines à sous géantes » ( C. palierse, Les Echos, 6/IO/2016)
15. « Le casino de Sainte-Maxime ( groupe Barrière) s'apprête à vivre une nuit blanche pour le 31 décembre : À l'occasion du réveillon de la Saint-Sylvestre, le casino Barrière de Sainte-Maxime ouvrira ses portes en mode «\_24 heures non-stop\_» et proposera de nombreux cadeaux à gagner »(Var matin 26/12/2016 par PATRICK ONIMUS) « Casino de Menton (groupe Barrière) : « 18 nouvelles machines font le grand jeu au Casino de cette commune de la Côte d'Azur » (ALICE ROUSSELOT, Nice Matin 23/12/2016)
16. «Le républicain lorrain du 6/12/2016 par Marion Mellinger = « Seven casino à Amnéville : Mystery jackpot pour toucher le pactole »
17. **Confer :** « Les loteries royales dans l'Europe des Lumières 1680-1815 par « Marie-Laure Legay (Histoire et civilisations, 2014, Presses Universitaires du Septentrion, 172 pages ) Extrait = » Un «impôt sur les imbéciles», une «friponnerie», un «jeu cruel», un «fléau inventé par le despotisme»... Les hommes des Lumières n'avaient pas de mots assez durs pour dénoncer la loterie royale, une institution que tous les États européens ont mis sur pied au XVIIIe siècle. Les souverains encourageaient donc la passion du jeu, l'oisiveté, et captaient sans vergogne l'épargne de leurs sujets ? Faire croire que l'on gagne, tandis que l'on perd toujours, n'était-ce pas le propre d'un État corrompu ? Ou bien doit-on plutôt considérer la loterie royale comme un outil d'ingénierie financière, le fruit d'une nouvelle rationalité publique ? La loterie est incompatible avec le secret de la finance, encore défendu par les doctrines absolutismes du pouvoir. Son succès s'appuie nécessairement sur les gazettes, la publicité, la transparence, tant de la roue de la fortune hissée sur une estrade, que des comptes, car tout soupçon de fraude doit être écarté. Pour la première fois, l'État s'expose à ne pas perdre la confiance du public. Les « calculateurs », — des plus savants, comme d'Alembert ou Condorcet, aux plus aventuriers comme le jacobite John Glover ou le vénitien Giacomo Casanova —, proposent des méthodes de gains qui garantissent un revenu permanent, tandis que la croissance du XVIIIe siècle permet le développement de l'épargne populaire. Voici donc que le hasard, combiné à l'abondance, génère un revenu public, un fonds de trésorerie que tous les souverains convoitent. »
18. En mai 2016 il y avait en France 23036 machines à sous et vidéo poker « installées » pour 28 725 machines « autorisées »
19. Littéralement « cloches de la liberté », synonyme de machines à sous aux ETUN. La géniale invention de Charly Fey - le bandit manchot - est appelé également slot machine, fruits machine. Confer : Martignoni, J.-P. « Bandits Manchots et Machines à sous. Le bruit et les couleurs de l'argent », (Socio-anthropologie 13 | 2003). Confer en outre un documentaire consacré à Charly Fey sur ARTE, en juillet 1997 ou John Woodrum, propriétaire de casino à Las Vegas précise sur les machines à sous : « Ce que nous offrons aux joueurs c'est l'occasion de devenir riches avec une petite mise. Il y a un vieux dicton dans notre milieu qui dit : Si tu as de l'argent tu es quelqu'un, si tu as une fortune tu es le plus grand, le riche s'enrichit et le pauvre a lui aussi ses chances de gagner »

20. Confer notre article : JP Martignoni : « Bingo, Loto traditionnel... : un jeu populaire qui sera désormais dans les casinos Français » (5 pages, 14 notes, Février 2016 , publié sur lescasinos.org du 9 février 2016) confer également \* «Autorisé dans les casinos, le bingo débarque ce soir au Lyon Vert » (Le Progrès, 6 février 2016, 1-14);\* « Quand Partouche revoit la stratégie de ses casinos : le potentiel du bingo »( Challenge du 29/1/2015)\*« Le Bingo se répand dans les casinos de France » ( ladepeche.fr du 18/1/2015) ; \* « Le groupe Partouche lance officiellement le Bingo dans ses casinos (lepoint.fr,11/12/2015 )
- 21.« Explosion des impôts locaux « François Davy ( les échos 29/9/2016 , page 12)
- 22.confer notre article : JP Martignoni = « Hommage à François Trucy : sénateur de la République des jeux » (28 avril 2015 , 3 pages, 12 notes) (publiée en France sur casino.org du 28/4, au Canada sur jeuonline.ca du 30/4) Contexte de l'article : Fin décembre 2014 après 30 ans passés au palais du Luxembourg : F. Trucy a pris sa retraite. Nous avons écrit à Gérard Larcher, Président du Sénat pour signaler que la République des jeux était bien ingrate avec ses principaux serviteurs et notamment avec F. Trucy parti en catimini du Sénat. Notre courrier à Gérard Larcher attirait également l'attention sur La situation des casinos français en forte décroissance. Le Président du Sénat nous a répondu par le truchement son Chef de Cabinet Jean Claude BOURJAC disant que notre courrier était envoyé à Madame la sénatrice de Gironde Marie Hélène des ESGAULX, sénatrice maire de la ville casinotière de GUJAN MESTRA membre du collège de l'ARJEL. Nous lui avons envoyé un courrier le 19 mars 2015
- 23.« Le littoral français a tiré la reprise du tourisme à l'été 2015 « ( Myriam Chauvot, les échos 22 décembre 2015)
- 24.Le colloque « 2010 - 2015 - 2020 : la régulation des jeux en ligne en France » organisé sous la coprésidence de Christian HUTIN, Député du Nord, et du Président de l'ARJEL, s'est déroulé à Paris le 28 octobre 2015. Les actes ont été publié le 4 février 2016 sur le site de l'ARJEL Il réunissait les personnalités suivantes : Christian Hutin, Député du Nord , Charles Coppolani, Président de l'ARJEL., Éric Woerth, Ancien Ministre, Député de l'Oise, Gaëtan Gorce, Ancien Député, Sénateur de la Nièvre, Charles Lantieri, Directeur général délégué de la FDJ, Julien Brun, Directeur général UNIBET France, François Trucy, ancien Sénateur, rapporteur du projet de loi, Docteur Mohamed Ali Gorsane, Psychiatre, spécialiste de l'addiction., Philip Graf, Président de la Gambling Commission., Bernard Tranchand, Vice-Président de l'UNAF., Magali Bouvier, Magistrate honoraire, ancienne Première Vice-Présidente du Tribunal de Grande Instance de Paris., Marielle Cohen-Branche, Médiatrice de l'Autorité des marchés financiers., Patrick Kanner, Ministre de la ville, de la jeunesse et des sports., Philippe Ménard, Commissaire divisionnaire, Chef du service central de courses et jeux., Antonio Costanzo, Directeur de l'Intégrité et du sport de Bwin, représentant d'EGBA., Angela Melo, Directrice de la division « Ethique, jeunesse et sport », UNESCO., Thierry Pujol, Directeur Intégrité du sport, FDJ., Nick Tofiluk, Directeur de la régulation de la Gambling Commission, Carlos Hernández Rivera, Directeur général de la Dirección General de Ordenación del Juego., Werner Stengg, chef de la sous-section E2 en charge des services d'intérêt général, Commission européenne., Xavier Hürstel, Président directeur général du PMU., Alexandre Roos, Président de Winamax., Régis Juanico, Député de la Loire., Christian Eckert, Secrétaire d'État au Budget
- 25.« L'Etat étudie l'ouverture de casinos à Paris à la place des cercles de jeux « ( Les Echos, MATTHIEU QUIRET 01/04/15)
- 26.Finances locales « Paris : comment Hidalgo veut boucler son budget : la maire de Paris cherche 400 millions d'euros pour équilibrer ses comptes,

- elle propose une hausse des droits de mutation...et plus de PV « !!! ( 12 c'est nous qui ajoutons les 3 points d'exclamation )( Les Echos du 14 octobre 2015)
- 27.« Paris est aujourd'hui dans l'ère de la sobriété ; la maire estime n'avoir plus de marges de manœuvre financières « ( Les Echos 29 juin 2015
  - 28.« La frondeuse de l'hôtel de ville : Anne Hidalgo présente ses vœux à la presse, elle n'hésite pas à tenir la dragée haute à F. Hollande et à M. Valls » » ( Le Parisien aujourd'hui en France 26 janvier 2016, page 9)
  - 29.« Anne Hidalgo : la grosse dette : elle a de grandes ambitions pour Paris mais aussi pour elle-même, qui font dire à la Cour des Comptes, comme ses détracteurs qu'elles dépassent ses moyens » (Le canard enchaîné n° 4989, 8 juin 2016)
  - 30.« Paris: Anne Hidalgo pas enchantée par un retour des casinos dans la capitale » ( 20 minutes.fr , 26/5/2015)
  - 31.« Anne Hidalgo élue à la tête du réseau de villes mondiales le C40 (Le Monde 8/8/2016)
  - 32.« Face à la laïsses des visiteurs, Paris relance sa promotion touristique « (Matthieu Quiret, Les echos 7 novembre 2016, 22)
  - 33.Kirk Kerkorian est mort en 2015. Le « roi de Las Vegas » possédait la moitié des chambres du « strip » et les hôtels casinos les plus prestigieux de la cité du péché : Caesar Palace Bellagio, Mirage, Mandala Bay, Luxor, Circus Circus... « Ce bâtisseur aux multiples passions « ( voiture, cinéma) a commencé sa carrière à sin city dès 1962, il est mort à 98 ans avec une fortune estimée à 4,2 milliards de dollars ( extrait de l'article de Lucie ROBEQUAIN qui a consacré un portait à « cet amoureux du risque » dans Les Echos - bureau de New-York - du 17 juin 2015)
  34. La situation aberrante du casino de Lille montre à quel point la profession a besoin de moins de fiscalité et de plus de liberté. Classé dans le top 10 ce casino est en croissance (+4,7% l'année dernière) mais il cumule les déficits depuis 4 ans à cause d'un contrat trop favorable à la municipalité qui perçoit 10,5 millions d'euros de redevances fixes et variables par an. Barrière a déjà perdu 78 millions euros avec ce casino, la facture finale pourrait atteindre 130 millions en 2025. ( confer la voix du nord, Sébastien bergès relayer par lescasinos.org du 3/12/2016)
  - 35.L'Etat renonce à ouvrir rapidement des casinos à Paris (Denis Cosnard , Le Monde économie 11/6/2015)
  - 36.« Rien ne va plus pour l'ouverture de casinos à Paris »(LE MONDE ECONOMIE | 22.05.2015 Simon Piel et Denis Cosnard)
  - 37.« Paris, Macao, la Tour Eiffel ..et Anne Hidalgo « : alors que Paris a rejeté le projet d'un casino parisien, Macao inaugure un gigantesque resort - *The Parisian* - qui exploite les symboles de notre capitale » » (7 pages, 17 notes, octobre 2016 ) *publié sur lescasinos.org du 19/10 2016)*
  - 38.« Des américains misent 2 milliards sur ce complexe de loisirs espagnol »( le figaro 1/12/2016) « Ça se passe en Europe : nouveau projet de Las Vegas en vue à Madrid ( les echos,cécile thibaud , 05/12/2016) « **Bientôt un méga-complexe de loisirs à proximité de Madrid ?(hospitality-on.com 2/12/2016)**
  - 39.Pierre P. Tremblay , « Finances publiques et jeux de hasard et d'argent, enseignement de l'histoire et considérations financières » in: Ethique Publique ( revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale ) n° 2, vol 5, 2003 page 86.
  - 40.Confer notre article : Jean-Pierre MARTIGNONI-HUTIN, "Une sociologie du gambling contemporain", (Pouvoirs, revue française d'études constitutionnelles et politiques, n°139, 2011, p.51-64. )
  - 41.« une proposition d'amendement vise la suppression de l'arjel « ( club poker 7/12/2016) « l'autorité de régulation des jeux en ligne menacée de disparition » ( les echos 6/12/2016) ; « l'arjel pourrait disparaître en 2020 » ( pokernews.com du 8/12/2016)

42. Pierre Ginoux, « le renouveau des casinos en France (14-19) » « Des univers de loisirs fortement impliqués dans la vie économique locale » ( 96-98) ( in Les cahiers Espaces : « casinos et tourisme » n°38 octobre 1994)
43. Philippe Gazagne, « Stratégie et développement du groupe Lucien Barrière in Les cahiers Espaces : « casinos et tourisme » n°38 octobre 1994, 35-42)

---

## ANNEXES

**annexe 1 = « Joa lance le jeu des alliances européennes entre casinos = Désormais redressé, le numéro trois français des casinos est prêt à s'associer à un partenaire étranger » (LE MONDE ECONOMIE | 30.11.2016 à 07h37 • Mis à jour le 30.11.2016 à 07h44 | Par Denis Cosnard)**

« Faites vos jeux ! Entre les exploitants de casinos, la grande partie de cartes internationale est sur le point de débiter. Tel est du moins le sentiment de Laurent Lassiaz, le patron de Joa, numéro trois français du secteur derrière Barrière et Partouche. « L'étape des alliances paneuropéenne est dans la tête des dirigeants de tous les groupes dynamiques », assure-t-il, avec la ferme intention de lancer lui-même le mouvement. Aujourd'hui, le marché européen des casinos reste assez compartimenté. « Chaque pays a sa réglementation et sa fiscalité », explique Jean-François Cot, le délégué général du syndicat professionnel Casinos de France. Les traditions nationales diffèrent aussi. En conséquence, les opérateurs varient selon les pays.

### Du mouvement au Pays-Bas et en Autriche

En France, premier marché d'Europe, la quasi-totalité des 201 casinos demeure ainsi aux mains de sociétés françaises. Fin 2015, le belge Ardent a néanmoins posé un pied dans l'Hexagone en prenant le contrôle de deux établissements auparavant détenus par Barrière à Briançon (Hautes-Alpes) et Port-Leucate (Aude), auquel s'est ajouté en octobre celui de Carnac (Morbihan). Ailleurs en Europe, d'autres changements se profilent. Aux Pays-Bas, le gouvernement espère entamer en 2017 la privatisation de Holland Casino, l'entreprise qui dispose du monopole national des jeux et exploite quatorze établissements. La porte d'entrée, peut-être, pour des groupes étrangers. « En Autriche, Casinos Austria caresse aussi des ambitions internationales », relève un professionnel. Les dirigeants de Joa, qui tenaient un conseil mardi 29 novembre, à Paris, comptent bien participer à la consolidation qui s'annonce. « Nous sommes à l'affût d'acquisitions en France comme hors des frontières », indique le président du directoire, M. Lassiaz. Mais l'entreprise pourrait bien être elle-même achetée par un étranger : « Nous pourrions nous intégrer dans le plan d'un opérateur décidé à construire une histoire paneuropéenne », affirme le patron, comme pour lancer un appel. A destination, par exemple, de Rank et Genting, les deux groupes appartenant à des familles de Malaisie qui dominent le marché du jeu au Royaume-Uni. Sur le papier, Joa et ses vingt-deux casinos constituent effectivement une cible de choix. Ses grands actionnaires, le britannique Alchemy et l'américain Davidson Kempner, sont de purs financiers, entrés dans l'affaire en achetant de la dette décotée. Tous deux ont vocation à quitter la table à

### Rajeunissement de la clientèle

La société lyonnaise est en effet désormais sortie des années difficiles qui avaient fait plonger ses comptes dans le rouge et l'avait contrainte à renégocier sa dette. Pour la deuxième année consécutive, ses résultats arrêtés fin octobre sont bénéficiaires. En 2015-2016, son excédent brut d'exploitation a progressé de 9 %, à 31 millions d'euros. Le chiffre d'affaires a regagné dans le même temps de 14 %, à 227 millions d'euros. Ces performances sont dues en partie à la conjoncture : après avoir chuté de 24 % en sept ans, l'activité des casinos français s'est redressée de 2,7 % en 2014-2015 et d'environ 2,5 % en 2015-2016, selon les premières estimations. Mais Joa a surtout tiré profit de ses propres efforts de désendettement et de modernisation. Tout a été fait pour attirer des clients plus jeunes. Des casinos de nouvelle génération ont vu le jour, avec des machines à sous et des jeux classiques mais aussi des bowlings, des cinémas, des salles de réception, etc. Les restaurants ont été profondément transformés, les bars le seront bientôt. « Grâce à tout cela, nous avons rajeuni notre clientèle de vingt ans depuis 2006, se réjouit M. Lassiaz. L'âge moyen a été ramené de 63 ans à 43 ans. Et au lieu de ne vivre que des machines à sous, nos activités de restauration et divertissement sont elles aussi rentables. » Ce n'est qu'un début, assure le président du directoire, qui vise une nouvelle hausse de 10 % du bénéfice en 2017. Avis aux amateurs. »

### **Annexe 2 = « Groupe Partouche sort du rouge = L'exploitant de casinos a engrangé son premier profit net annuel depuis 2010-2011. ( CHRISTOPHE PALIERSE | LE 28/01/15 les échos.fr)**

« Groupe Partouche a de quoi sortir le champagne. Le numéro deux français des casinos (derrière Barrière) a en effet annoncé, après la clôture du marché d'actions Euronext ce mercredi, son premier exercice bénéficiaire depuis trois ans, le précédent remontant même à sept ans ! La société, qui a publié ses comptes 2013-2014 (clôture au 31 octobre), enregistre ainsi un résultat net total positif de 5,3 millions d'euros, contre une perte de 4,4 millions un an auparavant, pour un chiffre d'affaires de 409,6 millions, en retrait de 6,1 % mais de 1,9 % hors cessions (casinos de Knokke, Dinant et Hauteville, et hôtel Hilton à Lyon). Pour mémoire, ses deux derniers profits nets totaux remontaient respectivement à 2010-2011 (2,03 millions d'euros) et à 2006-2007 (23,8 millions).

### Situation financière assainie

Le résultat net part du groupe est toutefois encore négatif au titre de l'exercice 2013-2014, à -1,6 million d'euros (contre -13,3 millions pour 2012-2013), du fait d'une dépréciation des écarts d'acquisition pour un montant de 22 millions. Cette opération, qui concerne pour l'essentiel des établissements de l'ex-Compagnie Européenne des Casinos, complète la remise en ordre de l'entreprise en 2014 avec son programme de désendettement et son plan de sauvegarde. A la clôture de son dernier exercice, Groupe Partouche voit d'ailleurs sa situation financière assainie avec un endettement net, soit 128,3 millions d'euros, représentant 0,4 fois ses capitaux propres. L'entreprise est même en bonne voie pour passer cette année sous la barre des 100 millions d'endettement net avec ses derniers projets de cession, dont la vente de l'hôtel Garden Beach de Juan-les-Pins. Mais, comme le déclare aux « Echos » le président du directoire, Fabrice

Paire, Groupe Partouche « va mieux » aussi en termes d'exploitation. Ainsi, sa 15  
marge d'excédent brut d'exploitation sur chiffre d'affaires s'est améliorée de 0,3  
point au cours de son dernier exercice, à 16,8 %.

« C'est le rebond »

Or, comme la société l'avait indiqué courant décembre, lors de la publication de son chiffre d'affaires pour le quatrième trimestre de cet exercice 2013-2014, la tendance s'est inversée de façon positive s'agissant de son activité. « Depuis deux trimestres, la tendance est encourageante. Et nous travaillons pour la maintenir », déclare à ce propos Fabrice Paire, avant d'ajouter : « Je suis confiant et serein. Nous avons fait un gros travail de restructuration. C'est le rebond et nous faisons mieux que nos concurrents ». Partouche mise notamment sur un nouveau jeu de Bingo, en attente d'autorisation. Il amène une clientèle nouvelle vers les machines à sous »

### **Annexe 3 = « L'organigramme de Groupe Partouche » ( VALERIE LANDRIEU Le 02/05 /2016, les échos business)**

« Le casinotier a opté en 2006 pour une gouvernance bicéphale. Au directoire, c'est 50-50 entre famille et dirigeants externes. Depuis dix ans, le groupe Partouche, deuxième casinotier français, a opté pour une gouvernance bicéphale avec conseil de surveillance et directoire. Une logique de performance qui ne perd pas de vue la continuité familiale, alors que le holding Partouche détient 66,45 % du capital. Patrick, fils du fondateur Isidore Partouche, préside le conseil de surveillance au sein duquel on trouve par ailleurs un certain Gaston Ghrenassia, alias le chanteur Enrico Macias. Et deux membres du directoire sur quatre sont issus de la famille. Ce n'est pas le cas de Fabrice Paire, qui préside l'instance depuis cinq ans et qui a toute la confiance de cette lignée d'entrepreneurs venue d'Algérie au milieu des années 1960.

Cet expert-comptable diplômé de l'université de Dauphine assurait le commissariat aux comptes de plusieurs casinos du groupe pendant les années 1990, alors qu'il était associé d'un cabinet d'audit. Recruté par Partouche au poste de directeur administratif en 2001, il en devient secrétaire général en 2005, avant d'en prendre la direction générale en 2008. Depuis son arrivée au poste de pilotage de l'entreprise, le secteur des jeux a traversé quelques perturbations : le groupe s'est placé sous la protection d'une procédure de sauvegarde, a rééchelonné sa dette et dû vendre quelques actifs. Le voilà depuis peu de retour dans le vert. De quoi relancer le développement à l'international, auquel Ari Sebag, neveu d'Isidore Partouche, s'est consacré, en plus de ses responsabilités opérationnelles des établissements du nord-ouest de la France.

Le groupe Partouche, qui a dernièrement lancé un loto sur téléphone mobile au Sénégal, ne cache pas qu'il ne vise rien moins que « la conquête du marché des jeux en Afrique de l'Ouest ». Diplômé en droit des affaires et fiscalité de l'université Paris 1, Ari Sebag a passé trois ans en cabinet d'avocats, puis s'est essayé à la production audiovisuelle - il reste d'ailleurs actif dans l'univers du spectacle - avant de rejoindre le groupe familial.

De Katy Zenou, la nièce du fondateur et cousine du président, également membre du directoire, on ne sait que ce que le rapport annuel du groupe en indique. On apprend ainsi qu'elle « a géré depuis vingt ans plusieurs casinos » et qu'elle « apporte une perception féminine de cette activité particulièrement

importante, compte tenu du spectre de la clientèle du groupe ». Les clients, 16  
Jean-François Largillière, nommé au directoire en 2013 pour chapeauter les  
opérations, en est aussi un fin connaisseur. Diplômé de l'école hôtelière de  
Compiègne, il a débuté sa carrière à La Voile d'Or, à Saint-Jean-Cap-Ferrat, avant  
de rejoindre le groupe en 1993 pour y diriger plusieurs hôtels, dont un complexe  
avec casino, hôtel 4 étoiles, restaurants et golf 18 trous ».

**Annexe 4= « Casinos : Joa, le numéro trois français, a changé de mains »**  
**( CHRISTOPHE PALIERSE | les échos, 16/11/14 )**

« Le groupe Joa est désormais contrôlé par la société anglaise de capital-  
investissement Alchemy. Son nouveau tour de table résulte de la remise à plat de  
sa structure financière. = Changement de tour de table pour Joa, le numéro trois  
français des casinos. Le groupe, exploitant d'une vingtaine d'établissements en  
France, n'est en effet plus détenu par la société d'investissement européenne  
Bridgepoint et le groupe public canadien Loto-Québec, ont récemment rapporté la  
presse spécialisée du monde des fonds - CFNEWS, « Capital Finance " (groupe « Les  
Echos ») - et le « Journal des Casinos », publication sectorielle de qualité. Le  
nouveau tour de table de l'opérateur se compose, nous a-t-on précisé, de « cinq  
banques et sociétés d'investissement ou fonds » qui portaient une partie de la dette  
de Joa. La société de capital-investissement anglaise, Alchemy a une part du  
capital de « plus de 50 % », nous a-t-on également indiqué, le deuxième actionnaire  
étant la firme nord-américaine Davidson Kempner. Par ailleurs, le management  
élargi - soit une vingtaine de personnes - détient 5 % du capital.

Ce changement de capital est la résultante d'une remise à plat de la  
structure financière de Joa, négociée depuis l'an dernier. Cette opération s'est en  
effet traduite par la conversion en capital de dettes détenues par certains prêteurs  
et, au bout du compte, la dilution complète de Bridgepoint, qui détenait 55 % du  
capital de Joa, et de Loto-Québec, dont la participation s'élevait à 35 %. Sur le plan  
financier, la dette de Joa, héritage d'un montage en « LBO » (acquisition avec  
endettement) remontant à 2005, a été ramenée à 120 millions d'euros, contre un  
peu plus de 330 millions, nous a-t-on précisé. Au passage, l'opérateur s'est vu  
octroyer une ligne de financement pour son développement qui approcherait les 30  
millions.

Bridgepoint et Loto-Québec restent toutefois des partenaires de Joa par le  
biais d'une ex filiale du groupe désormais contrôlée par ses deux anciens  
actionnaires de référence, laquelle entité portant deux projets d'établissement :  
d'une part, le casino de Giffaumont-Champaubert (Marne) qui ouvrira le 2  
décembre ; d'autre part, le nouveau casino de La Seyne-sur-Mer (Var), annoncé  
pour début 2016 (en attendant, Joa exploite un établissement provisoire). Cette  
filiale est détenue à 55 % par Bridgepoint, à 35% par Loto-Québec, le solde étant  
possédé par la direction de Joa. Ce montage illustre la stratégie de développement «  
en franchise » à laquelle faisait allusion ces dernières années le président du  
directoire de Joa, Laurent Lassiàz.

Interrogé par le « Journal des Casinos », Loto-Québec indique avoir au total  
investi 98,3 millions de dollars canadiens dans Joa - soit 69,5 millions d'euros -,  
dont 93,5 millions sous forme de prêts. Le géant canadien des casinos et  
Bridgepoint ont d'ailleurs la faculté d'être rémunéré sur leurs prêts subsistants en  
cas de revente ».

**Annexe 5 = « Le casino nouvelle génération de JOA cible une clientèle**



« Le troisième groupe français inaugure un casino contemporain sur la rade de Toulon. 20 millions d'euros ont été investis dans cet établissement pour attirer les familles. Et de trois. Après Montrond et le Lac du Der, le groupe JOA inaugure dans le Var le dernier représentant de ses casinos de nouvelle génération destinés à accueillir une clientèle peu coutumière des jeux d'argent. Sur 5.000 mètres carrés bâtis sur les anciens chantiers de La Seyne-sur-Mer, offrant une vue inégalable sur la rade de Toulon, ce complexe de loisirs mise d'abord sur une architecture contemporaine pour « bousculer les codes du métier », selon le président du groupe, Laurent Lassiaz. Le troisième opérateur national a investi 20 millions d'euros dans ce site aux façades transparentes. Il intègre, outre un casino de 1.000 mètres carrés, la même surface destinée aux réceptions, séminaires et cocktails d'entreprise, une salle de spectacle de 1.200 places qui manquait à la ville, un espace d'exposition et deux restaurants panoramiques, dont un semi-gastronomique côtoyant un bar lounge. JOA ne fera pas que louer ces espaces : il en assurera aussi l'animation avec l'organisation annuelle d'une trentaine de concerts, de spectacles de cabaret et de matchs de boxe avec des productions nationales.

Dans les autres casinos de cette catégorie, construits ou rénovés, la stratégie de JOA a permis de séduire une nouvelle cible d'entrepreneurs, de jeunes adultes, de familles et de femmes. « Notre zone d'attractivité s'est étendue d'une centaine de kilomètres et la clientèle moyenne a rajeuni de dix ans, constate Laurent Lassiaz. Les retraités habituels sont toujours là pendant la semaine, mais les générations trentenaires et quadra ont mis nos adresses dans leurs parcours de sorties. » D'autant que le groupe a également mis le paquet sur l'aménagement des salles de jeu en déployant de nombreuses innovations allant de la mise à 1 centime aux machines à sous pour deux joueurs, et des jeux de table revisités par l'électronique. Résultat : la fréquentation des 22 casinos de l'enseigne s'est accrue de 9 %, l'an dernier, sur un marché globalement en hausse de 2 %.

La Seyne-sur-Mer entre d'emblée dans le Top 5 des établissements du groupe avec une fréquentation attendue de 300.000 entrées autour de 150 machines à sous. Chiffre d'affaires attendu : 20 millions d'euros avec une centaine d'emplois en régime de croisière. 15 % reviendront à la ville sous forme de prélèvements obligatoires. « Ce pôle de loisirs est une opportunité financière, économique, touristique et sociale, qui va créer des emplois et dynamiser un quartier en pleine rénovation », apprécie le maire de La Seyne, Marc Vuillemot, qui a profité de l'opération pour aménager un nouveau lieu de promenade sur cette ancienne friche.

L'exemple pourrait donner des idées à Marseille, qui, après l'installation du Mucem, négocie toujours avec les autorités portuaires l'aménagement touristique d'une nouvelle portion de son front de mer. L'appel d'offres envisagé pourrait concerner une surface au moins équivalente à celle de La Seyne, qui nécessitera un investissement d'une quarantaine de millions d'euros, selon les professionnels ».

**Annexe 6 = Barrière Pocket Casino, une application avec de nombreux lots à gagner » ( le petit économiste , 20/12/2016)**

J'

aime

« Deux mois après son lancement, l'application mobile Barrière Pocket Casino, imaginée par le groupe Barrière, se met à l'heure de Noël. □ Ce concept de jeu inédit et innovant repose sur la technologie d'une machine à sous, à laquelle a été intégré une dimension de casual game (jeu simple d'approche, destiné à un large public de joueurs occasionnels). □ Le but du jeu est de remporter un maximum de crédits en gagnants jackpots et super-jackpots. Il suffit de faire tourner les rouleaux et aligner 5 fruits identiques pour permettre à ce fruit d'intégrer le shaker. Dès que le shaker est rempli des 3 fruits demandés, le cocktail est réalisé et le super-jackpot est remporté ! Plus il y a de joueurs et plus le montant des jackpots est important.

Depuis le 9 décembre 2016, 10 cocktails à débloquent soit plus des dizaines de fruits à mixer et 60 niveaux de jeu ! □ Pour Noël, Winter Banana nécessitera de rassembler banane, orange et vanille dans le shaker pour décrocher le super-jackpot avec l'explosion de jetons au milieu de sapins enneigés. Et, dès le niveau 60, le joueur accédera à Rainbow Cooler, un cocktail magique pour repousser ses limites !

Le Groupe Barrière profite de cette période de fêtes et ouvre une nouvelle semaine de tournois (du 16 au 22 décembre) avec des dotations exceptionnelles. □ Du 9 au 22 décembre, en accumulant un maximum de jetons sur cette machine à sous numérique accessible à tous, le premier aura la possibilité de gagner une nuit d'évasion dans l'un des prestigieux Resort Barrière.

Ce coffret Escale & chance offrira une nuit magique pour deux dans un Hôtel Barrière avec petit-déjeuner, 30€ de tickets de jeu pour tenter sa chance au Casino et deux coupes de champagne pour savourer l'instant. □ Soirée en casino, tickets de jeu et diamants viennent compléter ces dotations exceptionnelles. □ Une fois de plus, le groupe Barrière entend renforcer le lien entre jeu virtuel et jeu réel. □ Et les joueurs pourront continuer d'augmenter leur chance de remporter des super-jackpots sur l'application Barrière Pocket Casino, en se rendant dans les casinos Barrière, ils pourront remporter des diamants (monnaie virtuelle de l'application) qui leur permettra de débloquent des super pouvoirs. □ Pour pouvoir profiter de ces évolutions, les joueurs ayant déjà téléchargé l'application Barrière Pocket Casino, entièrement gratuite, au format mobile et tablette, devront mettre à jour leur application sur App Store & Google Play.

A propos de Barrière □ Le groupe Barrière, fondé en 1912 par François André et développé successivement par Lucien Barrière, Diane Barrière-Desseigne et Dominique Desseigne a traversé les époques pour devenir le leader français des casinos, une référence dans l'hôtellerie de luxe et un acteur global des Loisirs et du Divertissement. □ Le Groupe a développé des offres sans équivalent dans le domaine des loisirs haut de gamme, fondées sur le souci de l'excellence opérationnelle, de la qualité de service, et de l'art de vivre à la française. Il compte aujourd'hui 33 Casinos Barrière (dont ceux de La Rochelle et Royan), 17 Hôtels Barrière (pour la majorité des 5 étoiles) et plus de 120 restaurants et bars, dont le célèbre Fouquet's à Paris (décliné à Cannes, La Baule, Marrakech et Toulouse) et propose plus de 3 000 spectacles et animations par an. Son chiffre d'affaires s'élève à 1,21 milliard d'euros pour l'exercice clos le 31 octobre 2015. Il compte près de 7 000 collaborateurs. □ Le Groupe bénéficie également d'une forte notoriété dans les métiers de la restauration avec près de 2 millions de repas servis, dans les loisirs avec 13 spas (Cannes, Courchevel, Deauville, Dinard, Enghien-les-Bains, La Baule, Le Touquet, Lille, Marrakech, Paris, Ribeaupillé), 1 centre de thalassothérapie à La Baule, 1 balnéothérapie à Ribeaupillé, 3 golfs et 2 tennis club (soit plus de 32 courts de terre battue), et se distingue à travers des Resorts implantés dans des

stations touristiques de renommée internationale ».